



## Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013

CAHIER D'ACTEUR

# Contribution de l'Union Commerciale et Artisanale Castine



U.C.A.C

19, rue de la Résistance BP 6  
22380 Saint-Cast-Le-Guildo

### ►► Qui sommes-nous ?

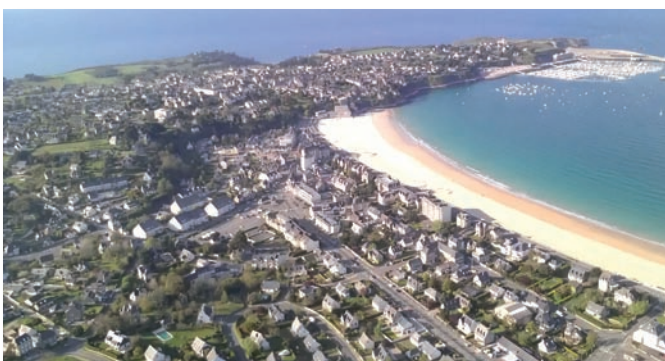
L'Union Commerciale et Artisanale Castine (UCAC) compte 80 adhérents (commerçants, artisans et marins-pêcheurs).

Notre association a pour objet de promouvoir et de favoriser le développement du commerce et de l'artisanat des différents quartiers de Saint-Cast-Le-Guildo.

### ►► Que souhaitons-nous ?

La situation géographique et socioéconomique de la presqu'île de Saint-Cast-Le-Guildo entraîne des besoins spécifiques pour l'ensemble de nos adhérents.

En effet, **nous vivons au sein d'une station balnéaire dont l'essentiel de l'activité économique est saisonnière et se concentre durant la saison estivale.**



Vue aérienne de Saint-Cast-Le-Guildo

Pour la première fois, l'UCAC souhaite **porter la voix de ses adhérents au-delà du territoire communal de Saint-Cast-Le-Guildo** et de la Communauté de communes du Pays de Matignon, car le projet de parc éolien – s'il voit le jour – nous concernera directement, et plus particulièrement nos adhérents professionnels de la mer.

Nous souhaitons par conséquent relayer l'ensemble des informations recueillies lors des débats publics à venir à tous nos adhérents, qui attendent beaucoup de ce projet de grande ampleur.

### ►► Notre avis sur le projet de parc éolien offshore

Le réseau et la production électrique de notre région sont nettement insuffisants. Il apparaît clairement à nos yeux que le parc éolien offshore peut constituer une solution écologique permettant de remédier – au moins en partie – à ce problème.

#### Contribution de :

- **Union Commerciale et Artisanale Castine**  
19, rue de la Résistance  
22380 Saint-Cast-Le-Guildo  
Président : M. Yann LEMOINE

C'est la raison pour laquelle **l'UCAC se positionne favorablement pour ce projet.**

En effet, à seulement 17 km de nos côtes, ce projet de grande envergure modifiera de façon certaine notre environnement, notre comportement, et sans doute également notre façon de travailler. Il est capital que les acteurs socioéconomiques locaux dont nous faisons partie soient associés à ce projet de parc éolien offshore, et que **nous n'en soyons pas de simples spectateurs.**

### ► Les attentes de l'UCAC vis-à-vis du parc éolien

De notre point de vue, les conséquences de l'implantation d'un parc éolien au large de nos côtes sont **capitales pour le développement de nos activités**, pour l'économie et par voie de conséquence pour l'emploi.

Nos attentes vis-à-vis de ce projet sont nombreuses ; en effet, la presqu'île de Saint-Cast-Le-Guildo ne permet qu'un développement limité de nos activités à terre. **Un essor économique venu de la mer est donc providentiel** pour l'ensemble des adhérents de l'UCAC, mais également pour tous les acteurs économiques de l'Est des Côtes d'Armor qui traversent une période difficile.

Nous pensons notamment que le parc éolien permettra un nouvel essor touristique – tant à terre qu'en mer – et constituera un nouvel attrait pour le département.

### ► Travailler en concertation : ce qu'il ne faut pas oublier

Si le projet actuel nous convient, nous souhaitons rester attentifs aux possibilités d'accroissement de la surface du parc après plusieurs années d'exploitation.

Un agrandissement du parc éolien ou de la base de maintenance - quel que soit le port qui sera retenu pour l'accueillir – ne doit **en aucun cas remettre en cause la pérennité de la petite pêche côtière**, qui constitue une

part de notre identité.

Il est donc **capital qu'à tous les stades d'avancement du projet** – et plus tard durant la phase d'exploitation du parc éolien – **le lien soit maintenu entre le consortium Ailes Marines et les acteurs du territoire**, et que toutes les décisions soient prises en concertation.

L'UCAC – pour défendre ses adhérents et notamment ceux professionnels des métiers de la mer – restera attentive à ces questions.

### ► Quel port pour la maintenance ?

La proposition d'implantation de la base de maintenance à Saint-Cast-Le-Guildo et le projet d'aménagement du port **emporte l'adhésion pleine et entière des adhérents de l'UCAC.**

D'une part, parce que ce projet **ne remet pas en cause les différents usages** du site (pêche professionnelle, chantiers navals et plaisance) et **conforte l'organisation actuelle** de l'espace en autorisant même un agrandissement de la zone de manutention et cela, toujours sans impact sur le mode de fonctionnement actuel du port.

D'autre part, parce que l'implantation de la base de maintenance à Saint-Cast-Le-Guildo **permettra enfin de finaliser l'aménagement du port** – plus particulièrement les deux terre-pleins de Canevez et des Vallets – et d'en faire **un nouveau quartier vivant et dynamique tout au long de l'année.** En effet, bien que Saint-Cast Port d'Armor représente **un atout considérable** pour le département, une impression de projet inachevé perdure toujours et n'est plus supportable : il convient de ne pas laisser perdurer cet état mais au contraire **de capitaliser au maximum l'infrastructure** en achevant une fois pour toute l'aménagement. L'ensemble pourra constituer un véritable pôle d'attraction maritime, profitable à tous les acteurs socioéconomiques et habitants de notre territoire.

Selon nous, la situation géographique de Saint-Cast-Le-Guildo par rapport au parc éolien et son bassin toujours à flot sont des éléments déterminants. Surtout, la terre-plein encore non aménagé de Canevez permettra

**d'accueillir la base de maintenance et la plateforme de manutention dans d'excellentes conditions**, et le grand parking devant l'école de voile permettra de préserver le stationnement des usagers du port.

Ces arguments sont pour nous les principaux atouts qui permettront de **faire cohabiter des activités maritimes différentes dans les meilleures conditions possibles** à Saint-Cast-Le-Guildo, tout en favorisant leurs maintiens et leurs capacités de développement.

### ► Une relance économique indispensable

Malgré les difficultés, l'UCAC travaille à ce que le tissu local des entreprises artisanales et commerciales demeure vivant et dynamique toute l'année.

Le choix de Saint-Cast Port d'Armor comme base de maintenance du parc éolien offshore **permet d'espérer davantage de conséquences positives sur le tissu économique** de Saint-Cast-Le-Guildo, mais également à une échelle plus large.

En effet, c'est toute l'économie de la Communauté de communes du Pays de Matignon et du territoire du Pays de Dinan qui **sera redynamisée** par cet équipement et l'arrivée de nouveaux habitants.

Pour tous nos adhérents, **l'espoir suscité par cette perspective est à la hauteur de l'envergure du projet.**

L'implantation de la base de maintenance à Saint-Cast Port d'Armor **permettrait enfin à la commune de vivre toute l'année et de développer de nouvelles infrastructures très attendues** par les artisans et commerçants qui pourront en bénéficier pour développer leurs activités, et donc **créer de nouveaux emplois.**

Les prévisions de créations d'emplois permettent d'espérer **une diminution de la désertification de la commune hors saison**, tout en favorisant **le maintien de la jeunesse** sur notre territoire.

Nous attendons donc de ce choix des **perspectives**

Marché nocturne organisé par l'UCAC à Saint-Cast-Le-Guildo







Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : Yann Lemoine - Franck Hamon - Damien Besnard

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 000 exemplaires.  
©Vae Solis Corporate

**commerciales mieux réparties** au cours des douze mois de l'année avec une clientèle résidente, ce qui constituerait **un gage de sécurité** pour le maintien du commerce castin et guildocéen.

L'implantation de la base de maintenance à St Cast Port d'Armor **contribuera donc à développer une activité moins soumise aux aléas de la saison touristique**, poumon fragile de notre économie.

**Cet aménagement ne concerne pas que Saint-Cast-Le-Guildo** mais bien l'ensemble de la Communauté de communes du Pays de Matignon, et au-delà le Pays de Dinan auquel nous sommes rattachés.

Notre contribution au débat public n'est donc pas la simple manifestation de notre soutien à l'implantation de la base de maintenance à Saint-Cast Port d'Armor : il s'agit d'un **véritable appel à une amélioration de la situation socioéconomique à l'Est du département** qui doit passer par des projets d'envergure comme le parc éolien offshore, auquel les membres de l'UCAC veulent être associés.